



RANDO VTT



St Jean de la Motte 72



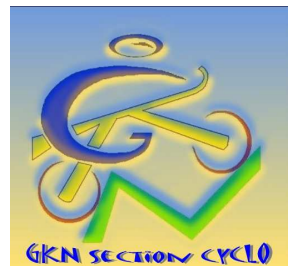
5€ pour les VTT
2€ pour les VTT - 16 ans

- * **Pédestre:**
- Rando 8km & 15km
- * **VTT:**
- Famille environ 12km départ 9h30
- Rando environ 30 et 50km départ 9h
- Raid environ 70km départ 8h30

Dimanche 21 septembre 2008

St Jean de la Motte

Bulletin d'inscription (individuel)
pour le 21 septembre 2008



Nom et prénom :

Date de naissance : / / Age :

Club :

Adresse :

Tél :

Ville :

Code postal :

E.mail :

Parcours retenu :

12 Km

30Km

50 Km

70 Km

(Entourer la distance souhaitée)

9h30

9h

9h

8h30

Montant à payer : 5 € ou 2€ (-16ans)

Chèque à l'ordre de « GLAENZER SPORT SECTION CYCLO » à envoyer avec le bulletin d'inscription dûment rempli à l'adresse suivante :

Mr GILBERT 6 rue des Anémones 72190 Sargé lés le Mans.

Tel : 02 43 76 65 02

Règlement :

- 1 – Le port du casque, rigide, est obligatoire.
- 2 – Les participants s'inscrivent à l'épreuve et s'engagent à être en bonne forme physique et n'avoir aucune contre indication à la pratique du VTT.
- 3 – Les organisations déclinent toutes responsabilités en cas vol, de perte, de bris de matériel ou de dégradation.
- 4 – En cas de non présentation au départ, les droits d'inscriptions restent acquis à l'organisation.
- 5 – Les mineurs, non accompagnés, devront présenter une autorisation parentale.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter.

Fait àle .../.../2008

Signature